Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 502

Artikel: Pour que le "Mouvement féministe" vive...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262695

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance

Un message du Tessin

Lugano, via Pretorio, 2. le 25 mai 1937.

Chères collègues,

Une fois de plus, lorsque nous nous somn rencontrées à l'Assemblée générale de St-Gall, il me fut impossible de m'acquitter d'un devoir et d'un plaisir qui me tiennent également à cœur. Aussi ai-je pensé que le meilleur moyen de vous atteindre toutes était d'adresser une correspondance à notre journal, pour laquelle je demande l'hospitalité à la Rédaction, en l'en remerciant d'avance.

d'avance.

Car chaque fois que j'ai l'occasion de vous rencontrer, chères collègues, je suis l'objet, tant comme présidente de la Section suffragiste de Lugano que personnellement, de manifestations de sympathie si nombreuses et si spontanées, que je retourne toujours dans mon cher Tessin le cœur plein d'émotion, et aussi de regret d'avoir dû vous quitter trop vite. Et c'est de votre cordiale sympathie que je veux vous remercier dans ces colonnes et vous assurer que je vous la réciproque largement. Si à l'occasion d'un voyage au Tessin vous vouliez bien me rendre visite, ce serait avec une immense joie que je m'attacherai à vous montrer combien moi personnellement avec à vous montrer combien moi personnellement avec dous les membres de notre Section nous sommes sensibles et nous répondons à ces marques de fra-ternel attachement, qui font de tant de femmes suisses, de races diverses, une seule et grandq famille.

En saluant cordialement ici, et le Comité Central et tous les membres de notre belle Association, je suis votre dévouée.

Flora VOLONTERL

Natalité et vote familial

Natalite et vote lamilial

N. D. L. R. — M. A. Toulemon, président de la Ligue pour le vote familial, dont nous avions relevé dans un précédent numéro la curieux méprise par laquelle il attribuait au fait que les femmes votaient en Suissel!... une baisse du taux de la natalitié dans notre pays, nous adresse du le la retuite très courtoise, que nous regretions de ne pouvoir, faute de place, publier in extenso. Disons seulement que sa théorie d'après laquelle le taux des naissances a baissé en France, en Italie, et en Espagne, à partir du moment où le suffrage universel a été introduit dans ces pays, ne nous paraît guère être étayée par les faits:

cate, Edel Saunte (Danemark) défendit vigou-

reusement les droits de la fille-mère et des en-fants illégitimes. Ebba Oestenson (Finlande) mon-

tra comment son pays entendait faire progresser ses excellentes institutions sociales. Puis, la déléguée suédoise, Dr. Andrea Andreen, indiqua des mesures nouvelles pour venir en aide aux femmes

et aux enfants, et spécialement aux familles nom-

d'autres pays qui pratiquent également le suf-frage universel depuis aussi longtemps que la France, comme les pays anglo-saxons, par exem-ple, n'accusent pas les mêmes chiffres qu'elle de dénatalité, et donner un seul motif politique de des constatations démographiques nous semble passablement risqué, une foule d'éléments écono-miques, psychologiques, etc., doivent entrer aussi en tigne de compte. Mais la lettre de M. Toulemon nous touche plus directement quand il aborde la question du vote familial, dont il est un chaud partisan. Voici ce qu'il nous écrit à ce sujet :

« ... Le vote familial se justifie par les mêmes raisons que le vote des femmes, soit

1º une raison de justice: tout être humain venant au monde a droit à la vie sous toutes ses formes et à l'entière croissance. Dans les solenpubliques, les discoureurs parlent sans du respect de la personne humaine, mais il est évident que ce respect devrait s'étendre au delà des majeurs du sexe fort, c'est-à-dire aux femmes et aux enfants.

2. des raisons de logique: la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme en son article 1er: Tous les hommes naissent et demeu-rent égaux en droit.» Il est évident que les Constituants pensaient ainsi à tous les êtres humains, hommes et femmes, et même aux enfants qui doivent être comptés et représentés dans le grand dénombrement qui doit décider des intérêts d'un pays. Pour les femmes comme pour les enfants, le juste principe que l'on peut invoquer à la base de leurs revendications est le droit naturel. Et ie me permets d'ajouter qu'elles sont aveugles celles qui ne veulent pas voir que le jour où le droit de suffrage sera reconnu à l'enfant, il ne serait guère possible de refuser un droit politique à la femme.

Lorsque les partisans du vote des femmes invoquent l'argument d'égale capacité, et préten-dent que la femme doit être considérée comme avant les mêmes aptitudes que l'homme, ils commettent une erreur, d'abord parce que le droit de suffrage repose (?) sur l'égalité des aptitudes; la femme restera toujours asservie à certaines tâches qui lui sont propres, comme celle de mettre au monde des enfants, et de les élever, du moins pendant le premier âge. L'égalité des

des femmes.

Je vous prie d'agréer, etc.

ANDRÉ TOULEMON, Avocat à la Cour, Docteur en droit, président de la Ligue pour le vote familial.

Il nous semble que cette argumentation contient une erreur manifeste, que nos lecteurs relèveront d'eux-mêmes: celle d'assimiler les jemmes majeures aux enfants des deux sexes. Car ce sont là deux catégories essentiellement différentes: en effet, nous sommes des personnes majeures au même titre que les hommes, et le prouvons i dans toutes les manifestations de la vie économique, civile, intellectuelle (et même politique, là où les femmes volent); alors qu'un enfant, quel que soit son sexe, doit forcément atteindre un certain développement et un certain âge pour participer sous sa propre responsabilité à toutes ces manifestations. L'argumentation de M. Toulemon serait théoriquement juste, si nous étions productions et a nous marier, à choisir une profession, si, au lieu de relever des tribunaux ordinaires, l'on avait constitué pour nous des Chambres pénales féminines, etc., etc... Peut-être nous d'ard-on que cette situation d'exception se rencortre encore dans certains cas, et cela est malheureusement aprois vrai, mais tout notre effort tend justement à nous en affranchir, et ce n'est certes pas en acceptant d'obtenir le droit de vote au même titre que les enfants que nous ferons progresser notre cause!

L'entends bien l'argument de M. Toulemon, en et l'est nos aues.

titre que les enfants que nous ferons progresser notre cause!

l'entends bien l'argument de M. Toulemon, qui est l'argument du nombre: il n'est pas quescion que les enfants votent directement, mais que leurs intérêts soient représentés par le voie du père de famille, et que, alors, les intérêts de la mère de famille le soient également de la même façou. Mais a) la mère de famille est aussi une personne, qui peut avoir ses intérêts à elle, professionnels, intellectuels, matériels, etc., que le vote plaral du père de famille pourra ne pas représenter comme elle l'entend; b) quelle sera avec ce régime la situation des femmes seules, inombreuses dans tant de pays? c) si on leur donne le vote comme chefs de famille, même si la famille ne consiste qu'en elles-mêmes, n'infériorise-t-on pas de la sorte les femmes mariées et ne porte-t-on donc pas de la sorte atteinte à l'institution du mariage et de la famille, que les partisans du vote familial assurent au contraire défendre? c) l'utilité de créer un vote plural basé sur le nombre des enfants est-elle bien démontrée, les familles en général les plus procréatrices rétant pas toujours les plus saines, aussi bien un point de vue physique qu'un point de vue moral? e) qui votera pour les orphelins de père et de mère..... Et ainsi de saite, et la liste des objections s'allonge au-delà de la place que nous pouvous réserver à cette discussion.

Nous n'en remercions pas moins M. Toulemon le l'avoir introduite dans nos colonnes, nous

tâches qui lui sont propres, comme celle de mettre au monde des enfants, et de les élever, du moins pendant le premier âge. L'égalité des sexes, non; l'égalité des droits, out.

C'est pour cela que je vous dis:

Femmes, vous voulez voter, et vous avez raison. Revendiquez, protestez, mais retenez bien que les raisons fondées justement sur l'égalité de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants et de les élever de mettre au monde des enfants outs les pays du monde, de gagner leur vie des droits valent aussi le droit d'y être, au moins dans une certaine mesure, représentés.

Je ne crois pas que vous puissiez vous blesser de cette union du suffrage familial et du vote des femmes.

E. Gp.

breuses (subventions de loyers, repas gratuits à breuses (subventions de loyers, repas gratuits à l'école), et à cet appel se joignirent les re-présentantes de la Norvège en proposant une « assurance infantile », soit une institution qui permettrait d'équilibrer le budget familial dans lequel chaque naissance creuse un vide. Une résolution fut également votée au sujet

de la nationalité de la femme mariée et destinée

à être présentée aux gouvernements scandinaves. Cette résolution avait été rédigée par l'éminente avocate, Mathilda de Stael-Holstein.

La situation économique de la femme divorcée et ses droits à une pension furent également objet d'intéressantes discussions, car combien de fois la femme et ses enfants ne sont-ils pas à la suite d'un divorce réduits à la misère?

la parcourt. ...Deux rangées de quatre maisons chacune... sont-elles anciennes? Personne ne le sait. Ce sont des maisons sans âge, elles peuvent aussi bien avoir cinq cents ans que cinquante. Les entrées sont invraisemblablement étroites, invraisemblablement sombres. Des escaliers de bois montent en tournant dans un espace tout noir. Un palier s'y devine de place en place entre deux trous d'ombre béante. La lessive sèche aux fenètres.

Les Barabas, des Hongrois, ont peine à s'adapter au pays qui les accueille. Le père, ouvrier fourreur, la mère, laborieuse, dévouée aux siens, deux filles, Anna et Klari, douze et neuf ans, et un garçonnet, Jani, de sept ans, dans un garni modeste, forment un groupe traqué. Autour d'eux, rien que des épaves que le malheur rapproche: Russes blancs, Russes rouges proscrits par d'autres rouges, un étudiant bulgare qui mange un jour par semaine . . L'ancien banquier de Petrograd dit à un Lithuanien, ancien commissaire communiste: « Des hommes qui partageaient mes idées ont envoyé votre famille à la mort. Des hommes qui partageaient vos idées m'ont dépouillé de tout ce que je possédains. Nous voici, maintenant, tous deux vagabonds, et nous discutons parfois pour savoir lequel de nous a été vaincu au nom de l'idéal supérieur. » Anna Barabas est le personnage central du livre, intéressante jeune fille qui ne s'adapte pas. Elle se familiarise bien avec la rue parisienne, mais elle no l'aime pas; « elle y grandit en force et en sagesse, s'assimile des connaissances utiles, sinon toujours très innocentes, acquiert une juste science du caractère humain, une espèce

de familiarité robuste et un peu amère la vie. » Mais en elle, comme en ceux qui l'en-

la vie. » Mais en elle, comme en ceux qui l'en-tourent, le mal du pays ne s'endort jamais. Dans ce livre, chacun est bon pour chacun; les réfugiés s'aident et se comprennent admi-rablement. Ils peuvent être misérables à l'ex-cès, dépourvus de tout, les pires souvenirs les accompagnent heure après heure; ils sont par-fois un peu fous, mais jamais tout à fait dé-couragés ou pessimistes, et l'espoir leur reste, suprème consolation. Les déboires de ses per-sonnages, l'auteur les raconte avec une étrange sérénité, et elle pare leur misère d'un peu de sonnages, l'auteur les raconte avec une étrange sérénité, et elle pare leur misérre d'un peu de poudre rose. Courage tranquille, labeur achar-né, sourire des jeunes filles, tristes aventures sentimentales, déhâcles matérielles et morales, tristesses de l'exil, déchéances pires que la mort, toute l'aventure humaine de ce petit groupe de réfugiés nous est dite avec la plus sincère sympathie et la plus patiente fidélité.

Parmi ces déracinés, les Allemands passent leur temps à se plaindre qu'Hitler ait fait ceci et qu'Hitler ait fait cela, mais il ne peuvent sup-porter que l'on puisse être heureux autrement que selon la formule allemande brevetée.

La minuscule colonie russe de la rue du La minuscule colonie russe de la rue du Chat-qui-pèche est beaucoup plus sympathique et déborde de bonté. On y discute abondamment, on s'y chamaille par plaisir, on redevient tout de suite bons amis. La description de l'enterrement à la mode russe d'un des leurs est des plus beaux passages du livre.

Les deux jeunes Barabas, Anna et sa sœur cadette Klari ont des destins bien différents. La plus jeune, étudiante en médecine, s'acclimate sans perdre son originalité, et son

mari français — elle est fiancée à un cama-rade d'études — sera « l'agent de liaison » qui manquait à nos exilés. Anna, par contre, per-sonnage d'une intense expression romanesque, reste « un corps étranger au milieu d'un autre corps », et se résigne à grand'peine à faire partie de cette minorité d'exilés « qui ne se perpétuent pas, qui disparaissent sans laisser de traces ». Le succès de Klari et la défaite d'Anna donnent tout son sens toute son énice. d'Anna donnent tout son sens, toute son émo tion à ce beau livre.

Les conclusions de Jolan Földes sont mélancoliques. Ces réfugiés qui vivent côte à côte leurs vies inutiles !... Les jeunes arbres peuvent être transplantés jusqu'à un certain âge; plus tard ils ne prennent pas racine. Les émigrés ne mettent pas d'enfants au monde... Non, il ne naît pas d'enfants chez les sansfoyer... De ces réfugiés, un ou deux plantent leur tente sur le sol étranger, et les autres disparaissent sans laisser de traces. Pour Albertine, la petite Française fiancée pour un temps assez court à Jani Barabas, «l'étranger, c'est un échantillon d'une race différente, une espèce animale curieuse...» Que de gens partagent cette opinion, et que de temps il faudra pour que les pauvres réfugiés en pays Les conclusions de Jolan Földes sont médra pour que les pauvres réfugiés en pays étranger ne subissent plus des humiliations étranger ne subisse petites et grandes...

IEANNE VUILLIOMENET.

Aidez-nous à taire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés Une autre pétition fut rédigée, insistant pour que le travail des femmes soit rémunéré au même niveau que celui des travailleurs masculins.

Toutes ces discussions et propositions ont éveillé un vif intérêt chez les déléguées qui se sont vouées à ces travaux avec une ardeur admi-rable. On rencontrait là des personnalités connues du mouvement féministe, tels que Dr. Estrid du mouvement féministe, tels que Dr. Estrid Hein (Danemark), bien connue à Genève pour son activité sociale, Melle Gannelin (Finlande), Sigrid Stray, avocate, Signe Svendson, médecin, et Marg. Bonnevie (Oslo), Ellen Hagen et Dr. Ingegerd Palme, Kerstin Hesselgren (Suède), et tant d'autres. Des institutrices, des journalistes, des femmes médecins, des inspectrices de labriques et d'écoles ont ainsi pendant trois jours et par un travail incessant cherché des solutions nouvelles aux problèmes du féminisme. Et maintenant, retournées dans leur pays, elles continenant, retournées dans leur pays, elles contitenant, retournées dans leur pays, elles continuent à lutter vaillamment pour les droits de la femme. E. J. L.

Un hommage mérité

A l'occasion du IVe centenaire de l'Université de Lausanne, la Faculté des Sciences sociales au cours de la séance du 5 juin, a remis le diplôme de docteur honoris causa à une noble piome de docteur nonoris causa a une noble femme qui, depuis plus de cinquante ans, se dévoue aux malheureux infirmes, sœur Julie Hofmann, fondatrice et directrice des asiles d'Eben Hezer, à Pully, près de Lausanne. Cette distinction est motivée ainsi:

«A sœur Julie Hofmann, en témoignage de constitues divisions pour se de la constitue de la const

respectueuse admiration pour son œuvre sociale, uvre de bonté, d'intelligence et de charité. » Une longue ovation a salué cette femme d'élite

lorsqu'elle a reçu son parchemain des mains de M. Golav, recteur.

Pour que le "Mouvement Féministe" vive...

He liste

Mme B. (Lausanne) Fr	. 5.—
M ^{Ile} M. Ch. (Genève) »	50.—
M ^{lle} F. M. (id.) »	1
Mme W. (Zurich) »	5
Mme K. (Genève) »	6.—
Dr. O. (Le Mont) »	3
Mme P. (Nyon) »	2.—
Mlle Z. (Lausanne) »	2.—
Mme A. (Genève) »	2
« Fidèle abonnée » »	2.—
M. A. T. (Vevey)	3.—
Mlles H. (Lausanne) »	2.—
M 1 W (0) 1 E 1)	10.—
	5
and the state of t	5
	5
	5.—
Mme T. (Bellevue, Genève) »	5.—
Mme E. C. (Morges) »	2
Mme G. (St-Imier) »	2.—
Mme P. (Genève) »	2.—
Mme Th. (Bienne) »	5.—
Mme B. (Anières, Genève) »	5.—
Mme W. B. (Vevey) »	5.
Dr. G. Ch. (Genève) x	5
Mme H. Ch. (id.) »	2.—
Mme GM. (id.) »	10
Dr. J. (id.)	6
Mme C. M. (Prilly) »	6.
Mmes V. et PV. (Genève) x	10
Mme D. (Vevey)	4.
Mme M. G. (Bienne) »	3
Mlle H. C. (Genève) »	3.—
Mme E. D. (Champel, Genève) »	5.—
Mme DL. (Genève) »	3.—
Mlle L. E. (Corgémont) »	5.—
Mlle J. H. (Lausanne)	10,—
Mlle M. L. (Chaux-de-Fonds) »	2.—
Mlle B. R. (Ballaigues) »	5.—
MIL T THE CALL LAND	5.05
M W D (C)	15.—
	2.—
	5.—
N D (O) W 1	6.—
Mme J. C. (Neuchâtel) »	10.— 3.—
Mlle B. G. (Lausanne)	
Mlle R. (Neuchâtel)	5.—
Mile L. R. (Berne) »	5.—
M. Sch. (Neuchâtel) »	1
Mme VH. (Genève) »	5.—
Anonyme (Genève) »	50.—
Mme E. T. (Bâle) »	50.—
Mlle M. Gt. (Genève) »	3.—
M ^{Ile} M. W. (id.)	5.—
Mme le Dr. E. (id.) »	5.—
Mme ML. F. (id.) »	5
M ^{1le} C. P. (id.) »	2
Section 1997	

Total au 4 juin: Fr. 394.05 Première liste: Fr. 352.55

Total: Fr. 746.60

Toute notre plus chaleureuse reconnaissance va à ces 56 donateurs nouveaux, qui, par des dons vraiment démocratiques, soit faits par chacun suivant ses moyens, nous permettent de rassem-bler cette magnifique somme et de couvrir de la sorte près des deux tiers de notre déficit de

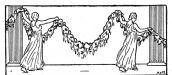
1936: 1240 fr. Et ce n'est pas seutement de cette aide matérielle que nous leur sommes profondément reconaissantes, mais aussi de l'intérêt et la sympathie qu'ils manifestent ainsi pour notre journal, et qui constituent pour celles qui sont à la brêche le plus précieux des encourage-

a la preche le plus precheux des encourage-ments.

Que quelques amis encore veuillent bien nous aider, et nous repartirons à compte nouveau avec un joyeux entrain, basé sur la certitude que l'exis-tence de notre journal est utile et nécessaire pour un grand nombre de ses lecteurs. A fous encore merci.

Le Mouvement Féminste.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



A travers les Sociétés

Institut des Ministères féminins (Genève).

Institut des Ministères féminins (Genève).

L'Assemblée annuelle de l'Institut des Ministères féminins vient d'avoir lieu au local de l'U.C. J. F., sous la présidence de M. le Prof. Eug. Choisy, Le rapport présidence de M. le Prof. Caug. Choisy, Le rapport présidentiel sur l'exercice écoulé rappelle la mémoire du professeur Aug. Campert, a 'qui l'Institut doit énormément. Outre les cours de théologie, le séminaire 'pratique dirigé par M^{ile} de Keyserling mitte les douz candidates que l'Institut compte actuellement à l'art de présider une séance, de faire ul procèseverbal, de présenter une étude biblique, etc. Des leçons d'harmonium ont aussi été données et l'étude de la sténographie et de la dactylographie vivement recommandée. Les stages pratiques, complément des cours théoriques, on été, comme chapue enfants, jeunes filles, malades, curvres sociales, paroisses.

Après cette partie administrative, M^{iles} Monod

les, paroisses
Après cette
Apr

fondation. R. B.

Le Code pénal et les femmes.

La condamnation, si scandaleusement faible qu'elle équivalait presque à un acquittement, d'un délit de mœurs par le tribunal de Vevey, condamnation dont le Mousement a déjà parfé à plusieurs reprises, continue à émouvoir l'opinion publique féminine dans le canton de Vaud. On a lu déjà la résolution votée à ce sujet par la Fédération des Unions de Femmes; d'autre part, le Groupe suffragiste veveysan, l'Union des Femmes, 'et le Groupe For Familia de cette ville, ont envoye une lettre de protestation à M. Boven, procureur général. Celui-ci a répondu à chacune des présidentes de ces trois groupements par une lettre très compréhensive, demandant une action de l'opinion publique en faveur d'un amendement au Code pénal vaudois concernant les atteintes à l'honneur et à l'intégrité de la famille, et des enfants en particulier.

(Ne croît-on pas que, si des femmes siégaient au Grand Conseil vaudois, il y a longtemps déjà que cet amendement aurait été présenté et adopté?... (Réd..)

Réunion des "Frauenzentralen" à Aarau.

Réunion des "Frauenzentralen" à Aarau.

Les Frauenzentralen s'étaient données rendezvous, le 29 mai pour leur Assemblée annuelle dans la jolie ville d'Aarau. Les déléguées, venant de toutes les parties de la Suisse, se retrouvèrent dans la charmante maison de paroisse de l'Egliser réformée. Les sujets les plus divers furent exposés et discutés et les heures s'envolèrent à écouter Mue Schonauer-Regenass parler du renchérissement de la vie et de la responsabilité des femmes dans cette question; puis Mile Net qui rend compte du travail de la Commission de la Paix de l'Alliance féminine suisse. Ce fut ensuite la lecture du travail de Mile Egli sur la stuation des petits rentiers, situation critique s'il en fut. Mile Neuenschwander se fait l'apôtre du Scerétariat pour le service domestique, et demande aux Centrales de faire un effort pour permettre à ce secrétariat de continuer son œu-rer sit utile, et de l'élargir si possible. Meettler-Specker fait part d'un veu de Saint-Gall, qui désire que les sociétés féminines suisses collaborent plus étroitement et activement à la



ENTRÉE LIBRE

Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique



J. DUBOUCHET PAS DE SUCCURSALE.

tâche de la Croix-Rouge suisse; enfin une de secrétaires de la Frauenzentrale de Zurich met l'assistance au courant d'un essai fait à Zurich d'un jour par semaine d'économie au profit des deshérités.

densherités.
L'heure du départ approchant, il fallut renoncer aux rapports des Centrales. La tasse de thé
de l'adieu fut servie sous les ombrages au milieu
des parterres fleuris. Des paroles de remerciement furent prononcées à l'adresse des aimables
membres de la Frauenzentrale d'Aarau et spécialement à leur présidente, Mile Dünner, avocat,
qui dirigea les débats avec tant de vie et d'entrain.
M. Ch.

Dans les Associations féminines vaudoises.

Dans les Associations féminines vaudoises.

L'Association cantonale pour le costume vaudois a tenu son assemblée annuelle de déléguées, le dimanche 30.mai, au Cercle de l'Arc, à Lausanne, sous la présidence de Meme J. Barraud (Bussigny); elle groupe 24 sections. Elle a institué un concours de patois et a pu distribuer quatre prix ex-acquo à M^{IM} Chatelan (Ollon), M^{IM} Matthey-Estoppey (Vallorbe), M. W. Barraud à Bussigny et à M^{IM} D. Barraud (Bussigny). Le même jour, se réunissait à Echallens, sous la présidence de M^{IM} Gillabert-Randin, l'Association agricole des femmes vaudoises, section de la puissante Association suisse des Paysannes, qui groupe 18.000 membres. Les paysannes, venues de toutes les parties du canton, ont apprécié une causerie de M^{IM} Gillabert-Randin sur ce sujet: Le travail 'des champs, peine ou bonheur? où leur furent prodigués les encouragements et les enseignements montrant la beauté et la grandeur de la tâche de la paysanne, tâche lourde et bien fatigante, mais si utile au pays. La paysanne a compris que le travail est une bénédiction et que c'est à elle que revient le noble devoir de retenir la jeunesse à la campagne.

S. B. Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Mile Blanche Richard cherche encore pour le «Foyer des Adolescents», à Chouilly sur Satigny. des draps, des oreillers, des jeux de plein air, des chaussettes en coton, et si ce n'est pas impossible, des bleyclettes! S'adresser direc-tement à eile, 35, Athènée (tél. 48.542)

Nous rappelons que nous mettons gratuitement à la disposition des membres de l'Union des Travailleurs sociaux de Genève des emplacements de ce format pour toutes les demandes concernant leur activité qu'ils ont à formuler. Les envois de ces textes doivent être faits à notre Rédaction (Crêts de Pregny, Genève) au plus tard le lundi précédant la parution de chacun de nos numéros, donc, pour la prochaine fois, le lundi 21 juin.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 12 juin:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Visite du «Foyer des adolescents » de Chouilly. Rendez-vous à 14 h. 45 à la gare de Cornavin.

Lundi 14 iuin:

Genève: Station d'émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: La poterie décorative, causerie par T.S.F. par Mme Imbert-Amoudruz.

par Mme Imbert-Amoudruz.

id. Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle: 1. Rapports administratif et financier; 2. Elections du Comité et de la Présidente; 3. Compte-rendu de l'Assemblée de Saint-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage; 4. Pour le vote des femmes... en avant détails sur la campagne en cours pour le lancement d'une initiative constitutionnelle; 5. Le féminisme en Tougoslavie, causerie par Mile Milena Atahatskovitch, membre du Comité de l'Alliance Internationale du Travail. Thé après la séance. dit 17 luinz.

Jeudi 17 juin:

eudi 17 juin:

Genève: Comité de Liaison des grandes Organisations féminines internationales, séance d'un jour réservée aux déléguées des organisations constituantes dans les locaux de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles. Matin: séance de travail Lunch en commun. Après-midi: communications diverses et conférences sur des activités de la S. d. N. et du B. I. T. Soir: éventuellement réception aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail.

JAQUES - DALCROZE

Cours de Vacances du 2 au 14 août

a) Cours pour **professeurs** et **élèves** de la méthode. b) Cours d'**information** pour mu artistes, pédagogues: instituteurs et maîtresses d'écoles enfantines et de jardins d'enfants.

Sous la direction personnelle de M. E. JAQUES-DALCROZE. b) Cours d'information pour musiciens,

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière.

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITERIES RÉUNIES

Vendredi 18 juin:

GENÈVE: Comité de l'initiative constitution-nelle pour le vote des femmes, 19 h. 30: Souper champêtre dans les jardins du Dr. et Mme Ch. Du Bois, av. Peschier, 16. Prix du souper: 2 fr. (au profit du fonds de l'initiative). S'insecrire avant le 16 juin et venir en nombre.

Samedi 19 juin:

amedi. 19 juin:
LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suf-frage féminin, Hôtel de la Paix, 16 h. 30:
Séance administrative et jubilé des trente ans d'existence de l'Association. A la mé-moire de Mille L. Dutoit. — Trente ans de suffrage féminin, quelques souvenirs: cau-serie par le Dr. M. Muret. — 19 h.: Souper en commun (prix 3 fr. 50).

Dimanche 20 juin:

Genève: Soroptimist-Club: Course en auto-cars à Pérouge (Rhône) (Pour détails et ins-criptions, s'adresser à la secrétaire).

undi 21 jum:

Genève: Station d'émission de Radio-Genève,
Section genevoise de la Société des femmes
peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15:
L'art de la broderie, causerie par T. S. F.,
par Mme Salzmann.

Thoune: 49º Assemblée générale de la So-ciété d'Utilité publique des Femmes suisses, Théâtre de la Scola. 15 h.: Affaires adminis-tratives; 20 h. Banquet officiel.

Mardi 22 juin:

ardi 22 juin:
Thoune: Deuxième journée de l'Assemblée gé-nérale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses: 9 h.: Rapports divers; 14 h. 30: Excursion en bateau sur le lac; Thé au Kursaal.

Pour la publicité dans le Mouvement, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Ge-

1000 lin blanc

pour robes gros grain

Le mètre

45

COUTANCE, 5, GENÈVE DEMANDEZ ÉCHANTILLONS Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"

(Timbre p. réponse)

A LUGANO (Fondée en 1896) Prop. Mmes Volonteri.

Massage Médical et Esthétique

Mme E. DÉCOSTERD ttachée à l'Ir

euse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.848 PÉDICURE recoit l'après midi VENTOUSES

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hópital Cantonal. Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternite. Ex-assistante Interne dans le service de médecine interne. Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet

de consultation

Médecine générale - Maladie des femmes - Endocrinologie

Maladie de la peau. - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h. 7, Place Claparède — Téléphone 54.445

L'ÉCOLE DE

Sténotypie Grandjean 12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. - Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

Corsets Mile PILEUR Confédération, 26

Ses corsets

corsets
Ses ceintures
Ses gaines
Ses soutien-gorge
Prix modérés Mesures et confection

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie Spécialité de pièces invisibles M^{ME} R. WILD - CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE Rue du Vieux-Gollège, 6

Téléphone: 50.537

IMPRIMERIE RICHTER. - GENÈVE

«VIRIBUS UNITIS»

(Par l'union des efforts)

"Viribus unitis" est la devise des coopératives suisses de consommation. C'est par l'entr'aide, par l'union des efforts qu'elles sont devenues ce qu'elles sont aujourd'hui. Cette œuvre n'a pas été créée par un seul ou par quelques-uns, elle est le résultat de la collaboration de tous. + Les coopératives de consommation ne sont pas des entreprises à but de lucre, du moment que leur seul but est de servir la collectivité et qu'elles répartissent toujours les excédents d'exploitation entre tous les socié-taires acheteurs. C'est pourquoi chaque coopérateur devrait toujours avoir présent à l'esprit que ce n'est qu'en faisant fidèlement ses achats à sa coopérative qu'il contribuera à maintenir à celle-ci sa prospérité et sa force de concurrence. Ce que peut une ferme volonté dans l'union des efforts, nous le savons par l'exemple des anciens Confédérés qui triomphèrent souvent d'ennemis beaucoup supérieurs en nombre



UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE